

Arist  
 Dupavlaens de Lavie

Qui ordonne que le nommé Robin  
 auson prisonnier en la concioyerie  
 accusé de la fabrication de faun  
 coins a faire grands Blancs et seua  
 rendu au Breuvon de Paris pour  
 comorte dud. coin

Du b. mars 1404.

Acte au des Registres Dupavlaens<sup>4</sup>

Entre Le Breuvon du Roy d'une  
 part et le Concioyge du Palais  
 d'autre. appointé, en que Robin  
 auson en prisonnier en la concioyerie  
 pour cause de certains coins a forger.

es faire grands blancs esy chitz semblables  
a ceund u Roy qui e auoir fait  
grauy es contrefaire en hotel  
du Salois ci comme ondis seua  
bailli au p reuor de Davis q au  
main souueaine es sans prejudice  
des parties pour conuictie du di  
cas es si lesd. parties veuleu  
succeedre aucune chose, l'une  
contre l'autre pl. seuous Ouzye  
la semaine qui vient